

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02960 Numéro SIREN : 824 113 013 Nom ou dénomination : PETRO-OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt 10270



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

PETRO-OUEST

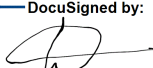
Route de Cordemais
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

S.A.S. à capital variable
R.C.S. NANTES 824 113 013

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

8450F4C321884AF...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la Présidente de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 04/05/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. PETRO-OUEST** relatifs à l'exercice du **1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	15 420 272 €
■ Chiffre d'affaires	354 080 898 €
■ Bénéfice net comptable	44 943 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 02/05/2022

Emanuella LAURENT-DELANOE
Grégoire BUNOT



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	4 324 187	303 940	4 020 246	2 838 162
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	550 286	246 052	304 234	276 219
FRAIS D'ETABLISSEMENT	61 603	52 282	9 320	21 416
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	488 683	193 769	294 914	254 802
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 655	57 888	37 767	50 299
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	95 655	57 888	37 767	50 299
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 678 244		3 678 244	2 511 644
TITRES IMMOBILISES DIVERS	5 544		5 544	5 544
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 672 700		3 672 700	2 506 100
ACTIF CIRCULANT	11 400 026		11 400 026	5 015 748
STOCKS ET EN-COURS	6 069 064		6 069 064	3 016 100
MARCHANDISES	6 069 064		6 069 064	3 016 100
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 694 229		3 694 229	789 822
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 406 430		2 406 430	96 000
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 287 798		1 287 798	693 822
CREANCES DIVERSES (3)	69		69	398 813
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 635 862		1 635 862	797 953
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	800		800	13 058
TOTAL GENERAL	15 724 213	303 940	15 420 272	7 853 911

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	277 344	(33 117)
CAPITAL	28 000	20 000
REPORT A NOUVEAU	(53 117)	(136 520)
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 943	83 402
PROVISIONS REGLEMENTEES	257 519	
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	277 344	(33 117)
DETTES (1)	15 142 928	7 887 029
DETTES FINANCIERES (2)	197 794	1 258
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	197 794	1 258
DETTES D'EXPLOITATION	14 942 248	7 849 290
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 682 399	7 758 059
DETTES FISCALES ET SOCIALES	236 084	47 253
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	23 764	43 977
DETTES DIVERSES	2 885	36 480
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		36 000
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 885	
AUTRES DETTES DIVERSES		480
TOTAL GENERAL	15 420 272	7 853 911
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	15 142 928 18 710	7 887 029



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	354 080 898	203 513 333
VENTES DE MARCHANDISES	353 127 598	203 429 986
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	953 300	80 000
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>354 080 898</i>	<i>203 509 986</i>
AUTRES PRODUITS		3 346
CHARGES D'EXPLOITATION	353 747 896	203 427 208
ACHATS DE MARCHANDISES	351 974 400	199 491 765
VARIATION DES STOCKS	(3 052 964)	491 803
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 355 407	3 233 603
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	72 866	54 089
SALAIRES ET TRAITEMENTS	213 405	58 367
CHARGES SOCIALES	78 552	21 537
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	91 994	75 969
AUTRES CHARGES	14 233	73
RESULTAT D'EXPLOITATION	333 002	86 125
PRODUITS FINANCIERS	72	77
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		30
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	72	46
CHARGES FINANCIERES	226	3 848
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	226	3 848
RESULTAT FINANCIER	(154)	(3 771)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	332 847	82 354
CHARGES EXCEPTIONNELLES	285 019	(1 048)
SUR OPERATIONS DE GESTION	27 500	(1 100)
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	257 519	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(285 019)	1 048
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 885	
BENEFICE NET COMPTABLE	44 943	83 402
Total des produits	354 080 970	203 513 410
Total des charges	354 036 027	203 430 008
BENEFICE NET COMPTABLE	44 943	83 402

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier
 Produits financiers concernant les entreprises liées
 Charges financières concernant les entreprises liées

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Onze nouvelles stations-services appartenant à l'enseigne E.LECLERC ont été prises en location-gérance, avec maintien de l'objectif initial de rationalisation des coûts et d'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.
- Cet exercice a également été marqué par une hausse du prix du baril conduisant l'enseigne à mener tout au long de l'année des opérations commerciales de ventes de carburants à prix coûtant afin de maintenir le pouvoir d'achat des consommateurs. Conformément au contrat de location-gérance, la société a participé à ces opérations nationales, dont la perte de marge commerciale impacte directement le résultat d'exploitation.

Ces évolutions ont impacté à la hausse significativement les principaux postes du bilan et du compte de résultat.

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans selon le mode linéaire.

Les frais de paramétrage du basculement des stations chez le locataire-gérant ont été comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans suivant le mode dégressif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'amortissement dégressif pratiqué sur le matériel d'exploitation et sur le matériel informatique correspond à la dépréciation économique des biens, et n'a donc fait l'objet d'aucun retraitement en mode dérogatoire.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 280 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	448 935	101 352		550 287
Immobilisations corporelles	89 529	6 126		95 656
Immobilisations financières - titres	5 544			5 544
Immobilisations financières – créances (*)	2 506 100	1 166 600		3 672 700
	3 050 109	1 274 078		4 324 187

(*) Dépôt de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	172 716	73 336		246 052
Immobilisations corporelles	39 230	18 659		57 888
	211 946	91 995 (*)		303 940
(*) Dont dotation : . linéaire		56 316		
. dégressive		35 678		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Provision pour hausse des prix (1)		257 519		257 519
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
		257 519 (*)	(*)	257 519
(*) Dont : . exploitation				
. financier				
. exceptionnel		257 519		

(1) Cette provision a été calculée pour l'ensemble des carburants vendus. La dotation a été constatée uniquement pour les stations déjà exploitées aux 31 décembre 2020 et 2019.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	-------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 672 700		3 672 700
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 694 230	3 694 230	
Créances diverses	70	70	
Charges constatées d'avance	800	800	
	7 367 800	3 695 100	3 672 700

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	197 794	197 794		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)				
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	14 942 249	14 942 249		
Dettes diverses	2 885	2 885		
Produits constatés d'avance				
	15 142 928	15 142 928		

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

En application de la règle prorata temporis, il est constitué par les ventes de 23 stations-services et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	1
- Agents de maîtrise	1
- Employés	4
	6

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Honoraires	27 500	-
Dotation à la provision pour hausse des prix	257 519	-
	285 019	-

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de 27.5%.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	95 594
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 92 709
	2 885

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 27.5 %)	13 343
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	1 751

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
---	--------------

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations		
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	2 500 000	2 500 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36.33 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

5 400 €

Entreprises liées

Néant

Filiales et participations détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

PETRO-OUEST
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : route de Cordemais
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
824 113 013 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 MAI 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 44 943,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 44 943,24 euros

A l'absorption des pertes antérieures,

Au compte « Report à nouveau » 44 943,24 euros

Qui serait ainsi ramené à -8 174,54 euros.

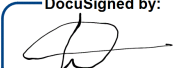
L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente
La société SAINT-HERBLAIN DISTRIBUTION
Représentée par M. Pierre CHARTIER

DocuSigned by:

8450F4C321884AF...

PETRO-OUEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 28.000 €
Route de Cordemais
44360 Saint Etienne de Montluc

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique
7, rue Roland Garros
Le Bois Cesbron
44700 ORVAULT



Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PETRO-OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes



annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 5 avril 2022

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Dominique GUILLET

Commissaire aux Comptes Associé



BILAN

Cabinet
Guillet Bouju Associés

ACTIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	4 324 187	303 940	4 020 246	2 838 162
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	550 286	246 052	304 234	276 219
FRAIS D'ETABLISSEMENT	61 603	52 282	9 320	21 416
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	488 683	193 769	294 914	254 802
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 655	57 888	37 767	50 299
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	95 655	57 888	37 767	50 299
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 678 244		3 678 244	2 511 644
TITRES IMMOBILISES DIVERS	5 544		5 544	5 544
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 672 700		3 672 700	2 506 100
 ACTIF CIRCULANT	 11 400 026		 11 400 026	 5 015 748
STOCKS ET EN-COURS	6 069 064		6 069 064	3 016 100
MARCHANDISES	6 069 064		6 069 064	3 016 100
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 694 229		3 694 229	789 822
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 406 430		2 406 430	96 000
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 287 798		1 287 798	693 822
CREANCES DIVERSES (3)	69		69	398 813
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 635 862		1 635 862	797 953
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	800		800	13 058
TOTAL GENERAL	15 724 213	303 940	15 420 272	7 853 911

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

PASSIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	277 344	(33 117)
CAPITAL	28 000	20 000
REPORT A NOUVEAU	(53 117)	(136 520)
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 943	83 402
PROVISIONS REGLEMENTEES	257 519	
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	277 344	(33 117)
DETTE (1)	15 142 928	7 887 029
DETTE FINANCIERE (2)	197 794	1 258
EMPRUNTS ET DETTE AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	197 794	1 258
DETTE D'EXPLOITATION	14 942 248	7 849 290
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 682 399	7 758 059
DETTE FISCALES ET SOCIALES	236 084	47 253
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION	23 764	43 977
DETTE DIVERSES	2 885	36 480
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		36 000
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 885	
AUTRES DETTE DIVERSES		480
TOTAL GENERAL	15 420 272	7 853 911
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	15 142 928 18 710	7 887 029
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

 Cabinet
 Guillet Bouju Associés

	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	354 080 898	203 513 333
VENTES DE MARCHANDISES	353 127 598	203 429 986
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	953 300	80 000
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	354 080 898	203 509 986
AUTRES PRODUITS		3 346
CHARGES D'EXPLOITATION	353 747 896	203 427 208
ACHATS DE MARCHANDISES	351 974 400	199 491 765
VARIATION DES STOCKS	(3 052 964)	491 803
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 355 407	3 233 603
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	72 866	54 089
SALAIRES ET TRAITEMENTS	213 405	58 367
CHARGES SOCIALES	78 552	21 537
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	91 994	75 969
AUTRES CHARGES	14 233	73
RESULTAT D'EXPLOITATION	333 002	86 125
PRODUITS FINANCIERS	72	77
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		30
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	72	46
CHARGES FINANCIERES	226	3 848
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	226	3 848
RESULTAT FINANCIER	(154)	(3 771)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	332 847	82 354
CHARGES EXCEPTIONNELLES	285 019	(1 048)
SUR OPERATIONS DE GESTION	27 500	(1 100)
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	257 519	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(285 019)	1 048
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 885	
BENEFICE NET COMPTABLE	44 943	83 402
Total des produits	354 080 970	203 513 410
Total des charges	354 036 027	203 430 008
BENEFICE NET COMPTABLE	44 943	83 402
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

- Onze nouvelles stations-services appartenant à l'enseigne E.LECLERC ont été prises en location-gérance, avec maintien de l'objectif initial de rationalisation des coûts et d'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.
- Cet exercice a également été marqué par une hausse du prix du baril conduisant l'enseigne à mener tout au long de l'année des opérations commerciales de ventes de carburants à prix coûtant afin de maintenir le pouvoir d'achat des consommateurs. Conformément au contrat de location-gérance, la société a participé à ces opérations nationales, dont la perte de marge commerciale impacte directement le résultat d'exploitation.

Ces évolutions ont impacté à la hausse significativement les principaux postes du bilan et du compte de résultat.

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans selon le mode linéaire.

*Cabinet
Guillet Bonté Associés*

Les frais de paramétrage du basculement des stations chez le locataire-gérant ont été comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans suivant le mode dégressif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'amortissement dégressif pratiqué sur le matériel d'exploitation et sur le matériel informatique correspond à la dépréciation économique des biens, et n'a donc fait l'objet d'aucun retraitement en mode dérogatoire.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 280 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	448 935	101 352		550 287
Immobilisations corporelles	89 529	6 126		95 656
Immobilisations financières - titres	5 544			5 544
Immobilisations financières – créances (*)	2 506 100	1 166 600		3 672 700
	3 050 109	1 274 078		4 324 187

(*) Dépôt de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	172 716	73 336		246 052
Immobilisations corporelles	39 230	18 659		57 888
	211 946	91 995 (*)		303 940
(*) Dont dotation : . linéaire		56 316		
. dégressive		35 678		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Provision pour hausse des prix (1)		257 519		257 519
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
		257 519 (*)	(*)	257 519
(*) Dont : . exploitation				
. financier				
. exceptionnel		257 519		

(1) Cette provision a été calculée pour l'ensemble des carburants vendus. La dotation a été constatée uniquement pour les stations déjà exploitées aux 31 décembre 2020 et 2019.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 672 700		3 672 700
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 694 230	3 694 230	
Créances diverses	70	70	
Charges constatées d'avance	800	800	
	7 367 800	3 695 100	3 672 700

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	197 794	197 794	
Emprunts bancaires (1)			
Emprunts & dettes financières divers (2)			
Avances, acompte reçus sur commandes			
Dettes d'exploitation	14 942 249	14 942 249	
Dettes diverses	2 885	2 885	
Produits constatés d'avance			
	15 142 928	15 142 928	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

En application de la règle prorata temporis, il est constitué par les ventes de 23 stations-services et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	1
- Agents de maîtrise	1
- Employés	4
	6

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Honoraires	27 500	-
Dotation à la provision pour hausse des prix	257 519	-
	285 019	-

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de 27.5%.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	95 594
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 92 709
	2 885

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 27.5 %)	13 343
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	1 751

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
---	--------------

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations		
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	2 500 000	2 500 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36.33 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 5 400 €

Entreprises liées**Néant****Filiales et participations détenues****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.